



**HAL**  
open science

# Conséquences de la volatilité des prix des produits agricoles et des facteurs de production pour les exploitations agricoles françaises

Vincent Chatellier

► **To cite this version:**

Vincent Chatellier. Conséquences de la volatilité des prix des produits agricoles et des facteurs de production pour les exploitations agricoles françaises. L'agriculture face aux aléas, Feb 2012, Paris, France. 3 p. hal-02805130

**HAL Id: hal-02805130**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02805130>**

Submitted on 6 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Conséquences de la volatilité des prix des produits agricoles et des facteurs de production pour les exploitations agricoles françaises

## VINCENT CHATELLIER

• Inra, UR Laboratoire d'études et de recherches en économie  
rue de la Géraudière  
44316 Nantes Cedex 3

Vincent.Chatellier@nantes.inra.fr

Au cours des cinq dernières années, la volatilité des prix des produits agricoles et des facteurs de production a eu un impact significatif sur l'évolution interannuelle des revenus des différentes catégories d'exploitations agricoles, tant en France que dans l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne (UE). Cette volatilité des prix a déjà donné lieu à de nombreuses analyses économiques approfondies pour en déterminer les causes et/ou pour promouvoir de nouveaux instruments susceptibles de l'enrayer ; elle a eu un impact particulièrement intense sur les revenus des agriculteurs, au point parfois de masquer les effets des stratégies que ces derniers ont développé (gains de productivité, amélioration des performances techniques, gestion plus rigoureuse des investissements, etc.). En outre, cette volatilité a contribué, pour un secteur productif donné, à accentuer les différentiels de revenus préexistants entre exploitations ; les unités les moins efficaces dans l'utilisation des intrants ont, en effet, enregistré des contre-performances notoires, parfois même fatales. Si l'augmentation importante du prix de certains intrants est économiquement dommageable à court terme, elle pourrait aussi inciter de nombreux agriculteurs à recourir à des pratiques agricoles plus autonomes ou, du moins, à intégrer davantage la question de l'efficacité économique des intrants utilisés. Dans un cadre où une augmentation tendancielle du prix de l'énergie est attendue, cette orientation est souhaitable dans une logique de compétitivité et de durabilité à long terme ; sa vigueur d'adoption dépendra cependant fortement de l'évolution concomitante des prix des produits agricoles. Ainsi, lorsque la conjoncture des prix est très satisfaisante, les agriculteurs cherchent souvent à maximiser les volumes produits et le chiffre d'affaires de l'entreprise, en privilégiant des stratégies techniques déjà éprouvées, quitte à être parfois un peu moins exigeants au niveau des coûts unitaires de production. L'accentuation de la volatilité croisée des prix des produits et des intrants peut, in fine, avoir un impact négatif sur la propension des agriculteurs à s'engager dans la voie de systèmes techniques innovants.

En France, d'après les statistiques du Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère en charge de l'agriculture, issues du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) et des comptes nationaux par catégories d'exploitation, le résultat courant avant impôt (RCAI) par actif non salarié est passé, toutes orientations de production confondues, d'un indice 100 en 2000 à 129 en 2007 (meilleure année de la décennie), pour ensuite redescendre à 56 en 2009 (moins bonne année de la décennie) et enfin remonter à près de 120 en 2010 et 2011. Les oscillations de prix ont été si importantes pour certains produits agricoles que seul un raisonnement basé sur des moyennes pluriannuelles permet de donner de la profondeur et du sens aux comparaisons effectuées entre secteurs productifs. La conjoncture des prix a eu un impact essentiel pour les exploitations spécialisées en céréales et en oléoprotéagineux : le RCAI par actif non salarié est, en effet, passé d'un indice 206 en 2007 (sur une base 100 en 2000), à seulement 36 en 2009 puis 120 en 2011. Pour les exploitations laitières spécialisées, les variations ont également été substantielles (indice 122 en 2007, 54 en 2009 et 140 en 2011), surtout si on les compare à la situation qui prévalait jusqu'alors (en raison du caractère stabilisant pour les prix que confère une gestion de l'offre par des quotas). Pour les exploitations spécialisées en viande bovine et en viande porcine, c'est moins la variabilité du revenu qui doit être soulignée que la faiblesse de son niveau moyen sur les cinq dernières années. Ces exploitations ont surtout été fragilisées par une envolée des coûts de production, notamment dans le secteur porcin où les charges en aliments (dont les prix ont fortement progressé) représentent une part déterminante des coûts de production totaux. Dans le secteur de la volaille, la situation des revenus a, en revanche, été plus favorable dans la mesure où la hausse des coûts de production a été mieux transférée sur le prix de vente des produits finaux aux consommateurs (dans un ...

- ... contexte où la crise économique invite à une consommation accrue de volailles au détriment d'autres viandes, plus chères). Les revenus observés en maraîchage, en horticulture et en arboriculture ont, eux aussi, été particulièrement bas au cours de la période récente.

Outre le prix de vente des produits agricoles, la forte volatilité des revenus tient donc aussi à l'augmentation des coûts unitaires de production. Pour illustrer ce propos, l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) est couramment utilisé car il permet de suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les agriculteurs français. D'après l'indice général IPAMPA, le prix moyen des intrants est passé d'un indice 100 en 2005 à un indice 127 en 2011, soit une progression de 27 points en six ans, alors que celle-ci n'avait été que de 10 points entre 2000 et 2005. Parmi les différents intrants, l'augmentation a été particulièrement forte pour les engrais et amendements (indice 100 en 2005, 189 en 2008 et 159 en 2011), les aliments pour animaux (indice 145 en 2011) et l'énergie (indice 158 en 2011). Les hausses ont été plus modestes (i.e. conformes à la tendance de long terme) pour les biens d'investissement (indice 116 en 2011), les semences et plants (indice 122 en 2011), les produits de protection des cultures (indice 107 en 2011) et les produits et services vétérinaires (indice 115 en 2011). Cette forte augmentation du prix des intrants à laquelle les agriculteurs doivent faire face est finalement peu perceptible au niveau des consommateurs pour deux raisons principales : les biens agricoles de base ne représentent qu'une faible part de la valeur des produits alimentaires finis ; les centrales d'achat, particulièrement concentrées, exercent une forte pression commerciale sur les industriels agroalimentaires qui doivent alors internaliser une partie des effets de la volatilité.

La sensibilité des différentes catégories d'exploitations à l'augmentation du prix des intrants n'a pas été homogène en fonction, principalement, de la structure initiale des coûts de production, du degré d'efficacité économique dans l'utilisation des intrants et des choix techniques opérés. Comme nous l'avons montré dans un travail récent ciblé sur la dépendance des exploitations agricoles françaises et européennes aux engrais<sup>1</sup>, certaines catégories d'exploitations d'élevage ont modifié leurs comportements techniques en réduisant leurs achats d'engrais minéraux et/ou en privilégiant davantage les engrais organiques. Pour les exploitations spécialisées en céréales, l'impact de la hausse du prix des engrais a, en revanche, été plus directe car elles ne disposaient évidemment pas des mêmes marges de manœuvre.

La forte volatilité des prix agricoles et des coûts de production, cumulée au risque d'une tendance haussière à long terme du prix de l'énergie, a sûrement des incidences négatives, encore difficilement quantifiables à ce jour, sur l'attractivité du métier auprès des jeunes générations (et donc sur la compétitivité de demain). Elle est aussi susceptible de fragiliser les stratégies d'innovations dans certaines filières où les acteurs préféreraient, avant de s'y engager pleinement, bénéficier de plus de stabilité et de visibilité. Dans un tel cadre économique, quelques préconisations peuvent être suggérées pour optimiser la compétitivité future de l'agriculture française :

- Favoriser la mise en œuvre de techniques agricoles innovantes dans les exploitations pour augmenter leur degré d'autonomie et leur permettre de réduire les utilisations d'intrants (engrais, carburant, etc.) sans impacter négativement leur productivité. Ces changements, qui ne pourront être efficacement envisagés que moyennant des transitions assez longues dans le temps, exigeront aussi une capacité d'organisation collective pour favoriser le croisement des expériences de terrain, capitaliser les acquis et, surtout, divulguer les pratiques gagnantes. Dans cette réflexion, il convient surtout de ne pas sous-estimer l'existence de certaines résistances aux changements, notamment lorsque la conjoncture des prix est favorable. Il importe aussi de bien considérer que ces transitions techniques exigent, d'une part, une forte implication des entreprises (notamment les coopératives) qui interagissent avec les exploitations et, d'autre part, une intégration croissante de ces nouvelles dimensions dans les organismes de recherche et d'enseignement.

1. Lecuyer B., 2011. Agriculture, énergie et volatilité des prix : contribution aux réflexions engagées par le Groupe Terrena dans le cadre de l'AEI (Agriculture Ecologiquement Intensive), Mémoire d'ingénieur (ACO) réalisé à l'INRA (UR 1134 – LERECO), 82 p.

Lecuyer B., Chatellier V., Daniel K., 2012. Les engrais minéraux dans les exploitations agricoles françaises et européennes. Article soumis à *Economie Rurale*, 10 p.

... - Considérer avec plus d'intérêt que par le passé la question de la diversification des productions agricoles dans une même exploitation ou dans un même territoire. Si la diversification productive a souvent été considérée comme une stratégie peu compatible avec l'obtention d'une performance économique optimale (contrairement à la spécialisation qui favorise une meilleure technicité), force est de constater que les exploitations diversifiées ont souvent mieux traversé la période récente. La diversification productive permet, d'une part, de limiter les risques économiques liés à une mauvaise conjoncture de prix pour un produit particulier et, d'autre part, d'optimiser les éventuelles complémentarités entre productions (exemples : utilisation des déjections animales pour fertiliser les sols ; valorisation des productions végétales dans l'alimentation des animaux, etc.). A l'échelle d'un territoire, et dans la perspective d'une hypothétique rareté future des engrais, un tel constat doit nous interroger sur la manière d'associer au mieux les productions animales et végétales<sup>2</sup>. La spécialisation régionale des activités agricoles, favorisée par les logiques économiques à l'œuvre (concentration des opérateurs industriels, valorisation des avantages comparatifs, etc.), pourrait, en effet, avoir quelques contreparties négatives à long terme.

- Renforcer les pratiques contractuelles tout au long des filières agroalimentaires. La contractualisation entre les agriculteurs et les industriels de l'agroalimentaire ne constitue pas une protection à l'égard des fluctuations de prix, car celles-ci resteront largement dépendantes des équilibres entre l'offre et la demande à une échelle internationale. Elle peut néanmoins offrir un cadre économique plus sécurisant et permettre le développement de stratégies partagées de conquêtes de marchés (comme, par exemple, au travers de l'instauration d'un système de prix différenciés dans le secteur laitier pour la période post-2015). Pour limiter les incidences d'une variation excessive du coût de l'alimentation animale pour les éleveurs, il semble opportun, à la lumière d'un engagement conclu en France en mai 2011, que les pouvoirs publics incitent tous les opérateurs d'une même filière à s'entendre sur les conditions d'un éventuel transfert de ces variations de prix sur les prix des produits finis achetés par les consommateurs. La difficulté de ce type d'engagement réside souvent dans les conditions techniques de son application et dans le fait que les distributeurs peuvent, le cas échéant, préférer des biens importés à plus bas prix.

- Réviser les conditions d'application de la politique fiscale de façon à encourager prioritairement les investissements qui contribuent à l'amélioration de l'efficacité économique des exploitations (et moins à l'accumulation, parfois superflue, d'immobilisations corporelles, dont souvent les tracteurs).

- Réformer la Politique agricole commune (PAC), sur la base des propositions de la Commission européenne d'octobre 2011, en créant de nouveaux instruments (réorientation des aides découplées, allocation de fonds dédiés à la gestion des crises, ciblage de crédits sur l'innovation, etc.) qui soient ambitieux (budgétairement) et propices au développement d'une agriculture productive, économe en intrants et respectueuse de l'environnement<sup>3</sup>. ■

2. Chatellier V., Dupraz P., 2012. Politiques et dynamique des systèmes de production : comment concilier défi alimentaire, compétitivité et environnement ?

A paraître dans *Agronomie, Environnement et Société*, 11 p.

3. Chatellier V., Guyomard H., 2012. Les propositions législatives européennes de réforme de la PAC (octobre 2011) : premiers éléments d'analyse.

A paraître dans *INRA Sciences sociales*, 8 p.